

<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales Bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</b></p>	<p><b>Note de service DGER/SDRICI/2024-610 07/11/2024</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 30/06/2025

**Cette instruction abroge :**

DGER/SDRICI/2023-733 du 29/11/2023 : La présente note de service a pour objet de préciser les modalités pratiques d'organisation des événements du "Printemps des transitions" dans les établissements de l'enseignement agricole pour 2024.

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 2

**Objet :** Préciser les modalités pratiques d'organisation des événements du "Printemps des transitions" dans les établissements de l'enseignement agricole pour 2025.

#### Destinataires d'exécution

DRAAF  
DAAF  
Etablissements d'enseignement agricole techniques et supérieurs publics et privés

**Résumé :**

Cette note de service a pour objectif de présenter l'opération de communication de l'enseignement agricole, dans le cadre du plan EPA2 : "Le Printemps des transitions", édition 2025 et de préciser les modalités pratiques d'organisation de ce cycle d'événements dans les établissements de l'enseignement agricole.

**Le Printemps des Transitions**  
des établissements de l'enseignement agricole  
**Quatrième édition – 2025**

La DGER reconduit pour sa quatrième édition le cycle d'évènements « Printemps des Transitions » en 2025.

Cette action s'inscrit dans le cadre des priorités d'action pour l'enseignement agricole technique sur l'année scolaire 2024/2025 fixées par la note de service DGER/SET/2024-332 du 18/06/2024.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités pratiques d'organisation de l'évènement dans les établissements de l'enseignement agricole.

Tous les établissements de l'enseignement agricole, y compris ceux du privé sous contrat et de l'enseignement supérieur, sont susceptibles d'organiser un ou plusieurs évènements qui s'inscrivent dans ce cycle.

L'ambition du Printemps des Transitions est de montrer comment l'enseignement agricole permet aux futurs professionnels de produire, d'innover et de relever les défis, en particulier des transitions agroécologique et climatique.

## **1 - Contexte**

Cette initiative répond à l'objectif de l'action 4.2 du plan « Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie » (EPA2) : **rendre visibles et accessibles les transitions mises en œuvre dans les établissements**. « *Les établissements organisent des événements ouverts à leurs partenaires ou plus largement à des parties prenantes et au grand public, à l'occasion desquels ils témoignent de leur démarche EPA et proposent un dialogue sur des thématiques liées aux transitions et à l'agroécologie* » (Circulaire DGER/SDRICI/2020-68 du 30/01/2020).

Ouverts aux partenaires du territoire et au grand public, le « Printemps des Transitions 2025 » est un des moyens de valorisation des actions mises en œuvre par les établissements en termes de transitions, proposées et soutenues par le ministère.

**Ce cycle d'évènements s'inscrit dans la stratégie de communication de l'enseignement agricole « L'aventure du vivant »** qui a pour objectif d'accroître le nombre d'apprenants dans les établissements en augmentant la visibilité de toutes les formations proposées.

## **2 - Publics concernés**

Ces événements s'adressent :

- aux apprenants et futurs apprenants, et à leurs familles
- aux enseignants et équipes de direction des collèges, lycées ou autres établissements d'enseignement, aux équipes pédagogiques et éducatives
- aux professionnels et autres acteurs du territoire
- à tout autre public intéressé par les transitions agro-écologiques et climatiques.

### 3 – Objectifs poursuivis

**Ce cycle d'évènements permet aux établissements de témoigner de leurs actions emblématiques liées aux transitions.**

Ces témoignages visent à répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer la notoriété de l'enseignement agricole sur son territoire et faire connaître les formations qui préparent aux métiers du vivant,
- Rendre visibles et accessibles les transitions climatiques, agro-écologiques, sociétales et alimentaires en cours dans l'enseignement agricole,
- Valoriser les partenariats et les dynamiques internes,
- Essaimer les innovations obtenues par les établissements (techniques, pédagogiques, sociales, organisationnelles...),
- Développer et montrer la participation active des apprenants dans la construction et la conduite de projets en les impliquant dans l'organisation de ces évènements.

Ces journées s'inscrivant dans le cadre de la poursuite des actions d'EPA2, il est souhaitable de montrer comment les transitions sont opérées au sein des établissements. Pour l'édition 2025, les établissements sont incités à réfléchir leurs évènements autour d'un ou plusieurs axes de communication suivants :

- **« Vis ma vie d'élève/d'étudiant en lycée agricole, école d'ingénieurs ou vétérinaire » (Axe 1 du plan « Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agro-écologie ») :**

Donner la parole aux jeunes écoresponsables, valoriser l'engagement citoyen, faire découvrir les sciences participatives sous forme d'expériences à vivre pendant l'évènement.

Par exemple, proposer une expérience de vie dans l'école.

*Cibles principales : jeunes (3<sup>ème</sup> à BTS).*

- **« Les pieds dans la classe » (Axe 2 du plan « Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et poursuivre les transitions ») :**

Quelles nouvelles démarches pédagogiques sont développées dans l'établissement, comment celui-ci intègre les enjeux de l'agro-écologie dans ses missions ?

Par exemple, mettre en scène un cours, avec la pédagogie commentée par une équipe d'enseignants, organiser un atelier de médiation scientifique...

*Cibles principales : parents d'élèves, enseignants, prescripteurs de l'orientation.*

- **« Les pieds dans l'exploit' » (Axe 3 du plan « Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation » et axe 4 du plan « Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes ») :**

Comment l'exploitation agricole, l'atelier/plateau technique ou le laboratoire de recherche inspire/initie des projets de transitions pour et avec le tissu local ?

Par exemple, accueillir une table ronde sur un projet d'expérimentation impliquant des enseignants et apprenants, des partenaires professionnels et collectivités, animée par la presse locale (radio, TV...)

*Cibles principales : professionnels, collectivités, associations...*

#### **4 - Le dispositif de communication mis à disposition**

##### **A – Un webinaire de lancement à destination des acteurs du Printemps des Transitions**

Un webinaire sera organisé en janvier 2025 pour préciser et échanger sur l'organisation du Printemps des Transitions, en complément de cette note de service.

**Il est destiné en priorité aux acteurs suivants :**

- Les chargés de mission ADT/ADEI en DRAAF
- Les chargés de communication des DRAAF/DAAF
- Les référents EPA2 en établissement
- Les chargés de communication en établissement.

##### **B - Une mallette pédagogique « Des outils pour mieux communiquer »**

Celle-ci est disponible pour les établissements sur Chlorofil ([https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/adv/outil-comm/comm-ea-outils.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/adv/outil-comm/comm-ea-outils.pdf)). Son objectif est d'apporter un appui à la mise en place de la communication sur EPA2 dans le cadre de L'Aventure du vivant.

**C - Un kit de communication personnalisable diffusé à l'ensemble des établissements participant à l'évènement, composé de :**

- Affiches de l'évènement,
- Bannières pour sites internet,
- Vignettes « Réseaux sociaux » (réseaux sociaux des établissements, des préfectures, de L'Aventure du vivant, du MASA) et relais partenaires,
- Des maquettes de kakemonos mobiles.

Ce kit sera disponible sur le site Chlorofil.

##### **D - Mise à disposition d'un Wiki**

Un espace collaboratif pour faire communauté, partager et communiquer autour du Printemps des transitions sera mis à disposition cet automne :

<https://fermewikisagro.fr/printempsdestransitions>

##### **E – Recensement des évènements et diffusion**

- Un questionnaire sera créé pour recenser les évènements du Printemps des transitions. Un accès privilégié aux réponses est prévu pour chaque région.

Les supports de communication produits par les établissements seront ensuite diffusés *via* :

- Les canaux de diffusion nationaux de la DGER ([site Chlorofil](#), [site adt](#), [site Aventure du Vivant](#), réseaux sociaux du ministère),
- Les canaux de diffusion locaux et régionaux : les réseaux sociaux et sites internet des établissements, des préfectures et des DRAAF/DAAF.

Un modèle d'article type pour publication sur les canaux de diffusion du ministère est proposé en annexe 1. Le hashtag à utiliser est « #printempsdestransitions ».

## 5 – Organisation et répartition des rôles

Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (BDAPI) de la DGER : supervision de l'ensemble du dispositif.

- Rédaction du questionnaire de participation au Printemps des transitions que les établissements devront remplir pour s'inscrire :  
<https://eduter.sphinx.educagri.fr/SurveyServer/s/DGER/Printemps2025/questionnaire.htm>
- Organisation du webinaire de présentation du Printemps.

Bureau de la communication de la DGER : mobilisation de ces services :

- Participation au webinaire de présentation du Printemps.
- Relecture des articles du Printemps.
- Proposition de stratégie de diffusion des supports de communication du Printemps via Chlorofil, le site adt, les réseaux sociaux de l'ADV.
- Prise d'information sur le wiki pour reportage, relai via réseaux sociaux.

DICOM du MASAF : mobilisation du service communication du Ministère

- Mise à jour du kit de communication national et personnalisable.
- Promotion des événements sur les différents supports de communication du Ministère (site internet agriculture.gouv.fr, réseaux sociaux, intranet).

Dispositif National d'Appui (DNA) (Institut Agro – Montpellier) Antenne de Florac : appui au titre de l'action « Appui à la stratégie de communication EPA2 » (fiche action 4) :

- Création du Wiki avec guideline.
- Rédaction de 5 articles (1 article bilan et 4 articles thématiques s'appuyant sur les réalisations des événements du Printemps et avec l'aide des établissements).
- Accompagnement technique des établissements pour l'utilisation de la mallette pédagogique « Des outils pour mieux communiquer » en organisant une session de formation collective à distance fin 2024 – début 2025 dans le cadre du PNF.
- A l'issue du Printemps des Transitions, réalisation du bilan quantitatif et qualitatif de ces événements avec une revue de presse des articles collectés classés par thématiques et une revue des posts sur les réseaux sociaux.

DRAAF/SRFD (chargés de mission ADT/ADEI) :

- Information des établissements sur les attendus de l'événement.
- Sélection d'événements, susceptibles d'accueillir un représentant de la DGER pour le démarrage du Printemps et la conclusion.
- Relai de communication des événements au niveau local et régional avec l'appui des chargés de communication en EPL et en DRAAF/DAAF, relai des articles sur le site internet de la DRAAF/DAAF.

Référents EPA2 et chargés de communication en EPL :

- Transmission des inscriptions des établissements aux chargés de mission ADT/DEI concernés pour le 10 janvier 2025.
- Alimentation du Wiki.

## 6- Valorisation du travail réalisé

### Obtention d'un Open Badge

L'apprenant pourra obtenir un Open Badge « Printemps des Transitions » pour sa participation active à un évènement labellisé Printemps des Transitions :

<https://openbadges.educagri.fr/?OpenBadges>.

Les modalités pratiques sont en annexe 2.

## 7 - Agenda

Les évènements proposés devront avoir lieu entre **le 1er mars et le 30 juin 2025**. Les évènements qui n'entrent pas dans ce planning ne seront pas retenus.

Les dates des manifestations devront être communiquées au plus tard **le vendredi 10 janvier 2025** via le questionnaire d'inscription.

Le directeur général adjoint  
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER

## ANNEXES

1. Canevas de l'article de valorisation d'un évènement Printemps des Transitions
2. Modalités d'obtention de l'Open Badge

## Annexe 1 : canevas

Nom de l'établissement :

Adresse :

Site internet :

Réseaux sociaux :

Contact (si besoin de précision) :

Interview réalisé auprès de :

- un membre de l'équipe de direction (D1 à D4, DEA)

- un enseignant.

*Au choix, choisir un seul interlocuteur, préciser son nom, sa fonction.*

**N.B.** : Calculer le nombre de signes « espace compris » :

Dans libre office : onglet outil/nombre de mots ;

Sous word : onglet outil/statistique.

En savoir plus sur la rédaction d'un article :

[Des outils pour mieux communiquer, le guide](#) ( voir fiche 4)

## Canevas de votre article :

**Titre article (70 signes espaces compris)**

**Chapeau (200 signes) :**

*Information sur l'évènement en lui-même et l'esprit dans lequel il s'est tenu =  
deux lignes de résumé qui donne envie de lire l'interview*

**Corps de texte (1800 signes max pour les 4 questions)**

Sous forme d'interview question/réponse

1/ Pouvez-vous présenter votre établissement ?

2/ Quel évènement était organisé dans le cadre du Printemps des transitions ?

*Date, programme (les grandes lignes ou temps forts), objectifs, fréquentation, présence de partenaires, ce qui fait son originalité, son attractivité...*

3/ Comment votre établissement intègre-il la thématique des transitions de façon générale ?

*Il s'agit d'aborder à la fois les aspects techniques et pédagogiques*

4/ Que retenir de l'évènement Printemps des transitions pour aujourd'hui et demain ?

-----

**Et aussi**

**Témoignage** d'un élève : les transitions et moi

600 signes

**Témoignage** d'un partenaire ou d'un enseignant : les transitions et moi

600 signes

**A joindre avec votre envoi :**

**1. Des photos et les visuels de l'évènement:**

Une à deux photos (format paysage cad horizontal) de l'évènement

**Attention !**

Ces photos doivent être libres de droit. Mentionner le crédit (auteur) de la photo : cela peut-être l'établissement. **Les envois de photos se font en pièce jointe, sous format jpeg, pas de photos dans les documents texte.**

**2. Des articles de presse qui parlent de votre évènement :**

presse écrite : *joindre le pdf*

publication internet : *indiquez le lien*



## Annexe 2 : Modalités d'obtention de l'Open Badge « Printemps des transitions »

La DGER a créé un Open Badge « Printemps des transitions : J'ai contribué » qui permet de valoriser une participation active à un événement labellisé.

Le badge peut être demandé par les apprenants grâce un lien vers un formulaire en ligne.

<https://openbadgefactory.com/c/earnablebadge/S2Y621a60Ga4L4/apply> ou le QR code associé

Afin de valider la demande, l'apprenant doit entrer un code fourni par un encadrant de son établissement.



### PRINTEMPS DES TRANSITIONS : J'AI CONTRIBUÉ

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire - Direction générale de l'enseignement et de la recherche  
badge.ea.dger@agriculture.gouv.fr

Présent sur l'ensemble du territoire national, l'enseignement agricole compte 806 établissements scolaires : 216 lycées agricoles publics, 365 maisons familiales rurales, 214 lycées agricoles privés et 11 centres médicoéducatifs.

French Agricultural Education is present throughout the country with its 806 establishments. It is composed of 216 public agricultural high schools, 365 Maisons familiales rurales (private schools), 214 private agricultural high schools and 11 medico-educational centres.

Il comprend également 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage (12 établissements publics et 6 établissements privés) ainsi que 2 établissements d'enseignement à distance.

French Agricultural Education also includes 18 agronomic, veterinary and landscape higher education establishments (12 public and 6 private establishments) as well as 2 distance learning establishments.

**Mots-clés:** agricole, agroécologie, enseignement, transitions

Ce badge permet de valoriser sa contribution au Printemps des transitions.

[Voir plus >](#)

Pour obtenir ce badge vous devez être en possession d'un code fourni par un encadrant de votre établissement. Veuillez à bien renseigner le formulaire de demande, notamment votre adresse de courriel.

**Code de demande \***   
Entrez votre code de demande de badge ici.

**Votre nom et prénom \***

**Votre adresse de courriel \***

Joindre le formulaire de demande comme preuve pour le badge


**Explicititez en quelques lignes à quel événement vous avez contribué \***   
Un atelier ? Une animation ? Une présentation ? Une expérimentation ?

**Vous souhaitez partager une photo de l'événement ?**  Aucun fichier choisi  
Taille maximum du fichier 10 MO  
Veuillez au droit à l'image sur la photo :-)

**Qu'avez-vous appris grâce à votre contribution à cet événement ?**

Informations de confidentialité pour les destinataires de badges  
 J'ai lu et j'accepte cette Déclaration de protection des données.

- ou -



L'apprenant reçoit un courriel de confirmation et peut ensuite récupérer son badge. Il lui est conseillé de créer un compte sur le service gratuit <https://openbadgepassport.com> et de demander des endossements à ses encadrants ou pairs. Il est également invité à le géolocaliser et à le partager sur les réseaux pour se relier aux autres bénéficiaires du badge et communiquer sur la valeur qu'il lui accorde.

Le tutoriel pour effectuer ces manipulations est disponible sur une page dédiée du site web dédié aux Open Badges : <https://openbadges.educagri.fr/?Printemps>

Une carte permettant de visualiser en temps réel les badges des apprenants sera disponible sur le site web <https://openbadges.educagri.fr> et sur les autres sites du Ministère si besoin.



## Proposition d'organisation

La DGER fournit les codes de demande des formulaires aux DRAAF. Il existe un code par région accessible depuis le formulaire sur <https://openbadgefactory.com>. Il est proposé que ce soit les chargés d'ADT/ADEI en DRAAF/SRFD (avec l'aide des DRTIC si besoin) qui diffusent les codes et le lien vers la procédure, aux établissements dont les événements ont été labellisés.

A screenshot of the Open Badge Factory web interface. At the top, there is a navigation bar with icons and labels: Précédent, Badge, Formulaire, Message, Méthode d'approbation (highlighted in red), Droits d'usage, Paramètres, and Suivant. Below the navigation bar is a button labeled "Générer un nouveau code de demande". The main content area displays a list of request codes and their descriptions for emitters. Each entry consists of a "Code de demande" and a "Description pour les émetteurs" field with a trash icon to its right.

Code de demande	Description pour les émetteurs
2f85evrxbrpk	PACA
2zmf2bpf64b	Centre Val de Loire
3pbm4c2h48jr	Normandie
43wxzriuhgmg	Nouvelle-Aquitaine
645x2e94adu6	BFC